



Proposition d'amendement

Version 3

brm / 3 juin 2022

INC 56 2021.BKD.18740 Zentrum Paul Klee, travaux de remise en état 2022-2026

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Majorité de la CFor (Abplanalp)	Le crédit de CHF 7 000 000 est approuvé avec la charge suivante : À partir du début du prochain contrat de prestations (2023), le Conseil-exécutif réduit la subvention cantonale, qui s'élève actuellement à CHF 6 318 000, du montant accordé par la Confédération au Zentrum Paul Klee. Cette contribution fédérale s'élève à CHF 600 000 par an pour la période 2023-2026. Par conséquent, la subvention cantonale devra s'élever au maximum à CHF 5 718 000 par an.		-
Bichsel (Le Centre)	Le crédit de CHF 7 000 000 est approuvé avec la charge suivante : À partir du prochain contrat de prestations, le Conseil-exécutif réduit la subvention annuelle d'exploitation accordée au Zentrum Paul Klee de la somme des économies d'énergie réalisées grâce aux investissements consentis.	+	
PEV (Streiff)	Le crédit de CHF 7 000 000 est approuvé avec la charge suivante : Le Conseil-exécutif évalue le programme d'exploitation à la lumière de critères économiques, identifie les principales possibilités d'économies et réduit progressivement, à partir du prochain contrat de prestations, la subvention annuelle d'exploitation accordée au Zentrum Paul Klee en fonction du potentiel d'économies.		-